

16 Mars 2017

Le Comité d'Evaluation du Risque (CER) de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) vient de rendre sa décision concernant le glyphosate, molécule active de nombreux herbicides comme le Roundup®. Il ne le classe pas parmi les substances cancérigènes, alors que de nombreuses études scientifiques, comme celle du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) réalisée en 2015, désignent le glyphosate comme « cancérigène probable » pour l'homme. Le CIRC va même plus loin en déclarant, sur la base de diverses études épidémiologiques, qu'il pourrait y avoir corrélation entre exposition au glyphosate et lymphome non hodgkinien. Cette pathologie est d'ailleurs inscrite aux tableaux des maladies professionnelles pour le régime agricole, depuis 2015.

Cette position de l'ECHA est incompréhensible et, plus grave, elle s'ajoute à des décisions d'autres institutions européennes et mondiales, chargées d'évaluer cette molécule, et qui ne l'ont pas classée comme « cancérigène » en se basant sur des études industrielles non publiques. Comment est-il possible que les agences chargées d'évaluer le risque d'une substance se basent sur des études auxquelles personne ne peut avoir accès ? Il est donc indispensable que le glyphosate, substance controversée depuis de nombreuses années, soit évalué de manière indépendante, permettant ainsi aux professionnels d'avoir une visibilité réelle sur la dangerosité ou non de ce produit et de garantir la sécurité sanitaire pour la population.

Plusieurs pays dans le monde connaissent des problèmes avec cette substance chimique. Ainsi, l'Argentine, pays agricole, est exposée de manière conséquente au glyphosate : on estime en moyenne, une consommation de 4 à 8 litres par hectare et par an. Les populations vivant à proximité des champs développent de nombreuses pathologies telles que des cancers, maladies neurologiques, accouchements précoces...¹ Ou bien encore le Sri Lanka, qui a décidé d'interdire le glyphosate après avoir constaté une augmentation d'une maladie rénale, souvent mortelle. Des médecins d'Argentine et du Sri Lanka sont d'ailleurs intervenus lors du Tribunal Monsanto qui s'est déroulé du 14 au 16 Octobre 2016 à La Haye (Pays-Bas).

**Tous ces exemples montrent une concordance vers un effet « probablement
cancérigène » du glyphosate et il est donc indispensable que les autorités européennes
évaluent en toute indépendance cette substance et prennent les décisions garantissant la
santé des utilisateurs et la protection des populations.**

Contact Presse : 06.74.78.88.27

¹ Reportage « La malédiction du soja : <https://www.youtube.com/watch?v=9HI7JM9vBLI> »